



M U I Z O N

INFORMATIONS MUNICIPALES

N ° 15

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 23 MAI 2022

L'an deux mil vingt deux

Le vingt trois mai à vingt heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Germain RENARD, Maire.

Etaient présents tous les membres formant la majorité des membres en exercice à l'exception de Madame ROGER (représentée par Monsieur COLPIN) et Messieurs BUREAU (représenté par Mr RENARD) et SENEAILLE (représenté par Mme DEGUAY).

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux pour l'inscription à l'ordre du jour de 3 délibérations impromptues concernant les ventes des terrains de Mme PETRICIC, les 4 conseillers de l'opposition s'y opposent, ces délibérations feront donc l'objet d'un conseil exceptionnel le 30 mai 2022.

1- DELIBERATION PROJET DE GIRATOIRE

Après exposé du maire concernant la bretelle du projet du futur giratoire, le conseil municipal sollicite la communauté urbaine du Grand Reims pour l'engagement d'une procédure d'évolution du PLU afin de répondre à la demande de la DIR NORD.

Les arbres abattus seront remplacés et plantés dans les noues du futur parking au Champ Jeudi.

Vote favorable des conseillers sauf Abstention de Sophie HOUEL

2- PROJET DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Le Maire aborde le sujet des panneaux photovoltaïques sur le territoire de Muizon afin de lancer le débat et connaître l'opinion de chacun.

La société ENGIE souhaiterait implanter des panneaux photovoltaïques sur des terrains privés (secteur derrière le Champ Jeudi) et la société APEX ENERGIES (sur la route de Rosnay), l'un de 12 hectares et le second de 6 hectares. Terrains qui paraissent non cultivables car trop sableux.

Lors du prochain CM en juillet 2022 une des deux sociétés sera présente pour explication.

Le débat prend forme, diverses opinions se confrontent, quel intérêt pour la commune ? doit-on parler d'écologie ? esthétique ?

Lors d'un prochain conseil municipal, le maire invitera une société spécialisée en la matière et un membre d'une association défavorable.

3- PAROLE AUX ADJOINTS :

Valérie BOUCHE : commission communication.

L'application de Ma Mairie En Poche comptabilise 510 abonnés.

La réflexion quant à la refonte du site internet plus intuitif de la commune est en cours.

Jean Marc COLPIN : commission travaux

Traitement des chenilles au Parc de Loisirs du Champ Jeudi dans les prochains jours par pulvérisation.

La plantation des massifs est terminée, les plantes vivaces ont été privilégiées.

40ème anniversaire jumelage avec l'Allemagne. Retrouvailles chaleureuses. Besoin de développer le nombre de participants dans l'association.

Les muizonnais seront conviés mi-juin à un retour sur le séjour.

Gwladys ARNOULD : commission qualité de vie

Concours muizon en fleurs : peu de retours.

Cour de l'école : l'étude se poursuit, les devis seront retravaillés (Ilot de fraîcheur, classe pour activités en extérieur par les enseignants).

Présentation faite en commission scolaire et en commission qualité de vie. Projet commun. Présentation dans un prochain conseil.

Nouveau projet de la commission sur le long terme : quel usage de 2 parcelles communales situées au niveau des jardins familiaux ? prochaines réflexions.

Carole DE SOUSA : commission scolaire périscolaire

Projet commun cour d'école.
Vacances d'été MAREL : différentes thématiques pour de nouvelles activités. Boxe, escalade, trampoline, raquettes...
Mettre en place une semaine nature et environnement. Faire des ateliers sur eau énergie biodiversité ...
En partenariat avec des intervenants chaque matin. Accent mis sur la préservation de la planète.
Grands jeux. Ateliers créatifs et musicaux. Cirque. Veillée spectacle surprise pour le dernier jour des vacances.

Monsieur DUBOIS : il y aura-t-il une kermesse ?
Madame ARNOULD : une fête des enfants le 18 juin organisée par l'APE.

4- QUESTIONS DIVERSES.

Monsieur PERIN : ou en sont les subventions pour la cour de l'école ?
Mme ARNOULD : les subventions seront demandées quand le projet sera ficelé. Les dossiers sont regardés en septembre.
CUGR susceptible de participer au financement.

Mr BRUYERES : où en est-on sur les citoyens vigilants ?
Aucune réunion programmée à ce sujet.
Le Maire : je reçois le major NAUSTRI dans la semaine, le sujet sera évoqué.
Personne ne s'est manifesté.

Mme HOUEL : enquête publique sur l'épandage des boues.
CM pas au courant ?
Le maire : avis favorable donné.
Mme HOUEL : la charte est rigoureusement respectée.

Un habitant de Muizon a dit à Mme HOUEL : pourquoi pas sur le terrain d'Honneur faire 2 terrains ?
Le maire : à déjà été regardé il y a très longtemps. Les dimensions ne seraient pas adaptées.
Mr DUARTE : cela fait des années que l'on en parle, la superficie et les terrains ne le permettent pas.

Mme HOUEL : dans MMEP : écozone habitat tour dans muizon ? a-t-on eu des retours ? proposés par la mairie ?
Le maire : démarchage volontaire, communes sollicitées.

Mr FAGOT : où en est le dossier piscine ?
Le maire : dossier non encore présenté en CUGR.

Mr BRUYERES : panneaux aux entrées de Muizon non changés ?
JM COLPIN : Concernant la rue des Bouleaux, le sable bouche les canalisations.
Le Grand Reims a rompu le contrat avec la DRTP, contrat repris par EIFFAGE. L'entreprise a fait faillite. Le travail sera fait différemment.
La semaine prochaine les poteaux seront enlevés.
Pas de délai donné. Compliqué. Ensuite les trottoirs seront réalisés.
Idem rue de la Gare ; délai rallongé.

Mr DUARTE : est ce que les barbecues sont tolérés au champ jeudi sous les sapins ?
Le week-end dernier le tennis en a fait.
Le maire : le moins possible, dangereux.
Mr PERIN : des responsables du tennis étaient-ils présents ?

F PERIN : comment se passe l'attribution des logements ?

Le Maire : l'adjointe et le Maire.

C DE SOUSA : moins présente mais fait le nécessaire.

F PERIN : dans le règlement intérieur de la Commune il a été précisé que la Commission CCAS – Logement doit se réunir. Il vérifiera mais si le RI le précise, il demandera à y assister.

Le Maire : le sujet des logements est géré et doit être géré par peu de personnes car les urgences doivent être traitées. Le bailleur a aussi son mot à dire, il analyse le dossier en prenant l'avis de la commune, si tous les critères sont respectés. A défaut, le dossier est refusé.
Ce que vous dites au sujet du règlement intérieur de la Commune est faux.

C DE SOUSA : les urgences ont été traitées. Le secrétariat de la Mairie reçoit les dossiers et me les transmet.

F PERIN : je veux savoir si le Maire attribue les logements tout seul.

C DE SOUSA : mon jour de repos se passe en Mairie pour gérer les attributions de logement, nous le faisons avec le maire.

Le Maire : vous causez beaucoup et avez peu d'effets !
Tout est fait en concertation, que vous le veuillez ou non.

M SUROT : des logements en bas de la rue de LAMARTINE sont en travaux.

Le Maire : ils devraient être vendus. Les occupants ont priorité à l'accès à la propriété. Des Muizonnais intéressés pourraient aussi pouvoir s'en porter acquéreur.

NOTES DE LA MAIRIE :

Elections Législatives : les 12 et 19 juin 2022 de 8h à 19h. Des cartes électorales, non distribuées par La Poste, sont toujours en attente d'être retirées au bureau de vote.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 30 MAI 2022

L'an deux mil vingt deux

Le trente mai à vingt heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Germain RENARD, Maire.

Etaient présents tous les membres formant la majorité des membres en exercice à l'exception de Mesdames ARNOULD (représentée par Mr COLPIN), SUROT (représentée par Mme DE SOUSA), Messieurs SENECAILLE (représenté par Mme DEGUAY) et FAGOT (représenté par Mme BOUCHE), et Monsieur BUREAU excusé.

1. VENTES DES PARCELLES DE MME PETRICIC

Monsieur MEYER acquéreur de la parcelle n°1 ne souhaite plus l'acquérir entièrement.

Un géomètre est mandaté afin de procéder à la division parcellaire qui sera présentée au notaire.

Monsieur YUKSEK, acquéreur de la seconde parcelle se porte également acquéreur des 1204 m² laissés par Monsieur MEYER au prix de 65.000 euros.

Ce qui se résume alors à un Prix d'achat :

- ✓ 585000 euros pour la parcelle n° 1
- ✓ 185000 euros pour la parcelle n°3 + 65 000 euros rachetés à la commune.

Votes du CM :

Pour la division parcellaire : vote pour à l'unanimité.

Pour la vente du lot au n°1 rue du Grand Pré : 4 abstentions (F PERIN, S HOUEL, J BRUYERES, Ph DUBOIS)

Pour la vente du lot n° 3 à 65 000 euros (1204 m²) rue du Grand Pré : 4 abstentions (F PERIN, S HOUEL, J BRUYERES, Ph DUBOIS)

Les délibérations étant prises, les documents seront transmis dès le 31/05/2022 au Notaire, pour l'établissement des compromis de vente.

Questions diverses :

J BRUYERES : des capteurs de CO2 ont-ils été achetés pour les écoles, avec subvention de 8 euros par élève.

Le Maire : les capteurs de CO2 ont été achetés par la Mairie.

F PERIN : des cambriolages ont eu lieu dernièrement.

Le Maire : un message appelant les Muizonnais à la vigilance sera fait dans MMEP et dans les infos municipales.

NOTES DE LA MAIRIE

Plusieurs cambriolages nous ont été signalés dans les habitations mais aussi de véhicules. Soyez vigilants pour vos maisons et vos voitures mais aussi pour celles de vos voisins.

Nous vous rappelons que la mairie de Muizon n'est plus compétente pour établir les cartes d'identité et les passeports, merci de vous rapprocher des mairies de Reims, Tinquex, Gueux ou Fismes.

« Emplacement réservé à l'expression des listes d'opposition »

Conseillers de l'opposition : Madame HOUEL et Monsieur BRUYERES

Pour le projet de panneaux photovoltaïques: leurs installations se feraient sur deux terrains privés situés derrière la nationale 31 vers ROSNAY. Aucun intérêt pour la commune. Par contre, nous avons rappelé qu'il aurait été judicieux lors de sa construction d'en poser sur le toit "face Sud" de notre nouveau gymnase, voir sur les bâtiments communaux actuels (exemple: salle polyvalente dans la cour d'école). La réponse: le coût total aurait été plus élevé.

Pour la vente des parcelles "PETRICIC": nous nous sommes abstenus car aucun projet des deux futurs acquéreurs a été présenté en séance, ni discuté avec un des acquéreurs Mr MEYER qui devait venir au conseil municipal. Il s'est excusé auprès de Mr le Maire.

Conseillers de l'opposition : Messieurs DUBOIS et PERIN

Nous attendons plus de renseignements concernant le projet photovoltaïque mais nous savons déjà que la commune n'en tirera aucun bénéfice.

Nous nous abstenons concernant les projets de vente des parcelles, les projets sont flous et il serait dramatique que la majorité utilise les dernières réserves financières de la commune afin de financer des projets trop onéreux, notamment le terrain synthétique.

Nous en appelons à mettre les intérêts des muizonnais en priorité dans l'attribution des logements.

Aucun échange sur le projet giratoire pour non-présentation des documents adéquats.

La mairie ne nous communique toujours pas le compte administratif corrigé malgré plusieurs demandes répétées.